

Lutte contre les sargasses : les limites du combat citoyen

Problème environnemental, les sargasses sont devenues le fléau de Capesterre, station balnéaire du sud-est de Marie Galante^[1], réputée pour son spot de sky surf. La première invasion des algues brunes remonte à 2011. Atterrés par cette pollution marine qui frappait leur plage paradisiaque, les habitants se sont mobilisés. Ils ont alerté les autorités sur les conséquences écologiques, sanitaires et économiques de l'échouage massif de ces tapis bruns. En 2021, après une décennie de ramassage par les équipes de la ville et par les membres du collectif et d'interpellations des autorités, c'est sur un ton désabusé que les membres du Collectif anti sargasses évoquent leur engagement. En lutte contre un phénomène qui les dépasse et dont la cause a pour origine probable la déforestation et l'utilisation d'engrais en Amazonie, le mouvement s'épuise à convaincre une administration procédurière qui préfère investir dans des études plutôt que dans des mesures efficaces. L'histoire du collectif anti sargasses, c'est l'histoire d'une bataille livrée sur deux fronts, celui de l'Océan, contre l'invasion des algues brunes et celui des instances étatiques, contre l'enlisement du dossier.

En matière d'empowerment collectif, toute la difficulté réside dans la pérennité d'un mouvement aux ressources limitées, qui se heurte sans cesse à l'inertie des pouvoirs publics. Pour comprendre les limites de ce combat citoyen, [selfpower-community](#) s'est entretenu avec Jérôme Hagege, élu à l'unanimité président de du Collectif anti sargasses en 2021 et membre actif depuis sa création (2011).

Les sargasses, des invasions à répétition dont il est impossible de prévoir l'ampleur

Parties d'Amazonie, les sargasses remontent l'Océan Atlantique Sud vers la mer des Caraïbes telles des îles flottantes. Depuis une dizaine d'années elles s'échouent sur les ports et les plages de Guadeloupe et tout particulièrement de Capesterre. Elles s'amoncellent sur le sable des rivages où elles se décomposent en dégageant une odeur soufrée pestilentielle. Mais les effluves nauséabonds ne sont pas les seules nuisances causées par les gaz de fermentation. A forte dose, ces émanations d'arsenic, d'ammoniac, d'hydrogène sulfuré (H₂S) présentent des risques pour la santé humaine. Mais leur présence menace aussi les tortues marines, les coquillages, les récifs coraliens et l'ensemble du fragile éco-système de l'île. Autre difficulté, il est impossible de connaître à l'avance les périodes d'échouage dont l'intensité fluctue d'une année sur l'autre !

La question des sargasses en suspens 2011-2021

En 2011, Capesterre essuie une première invasion. Personne n'était préparé, personne ne connaissait les sargasses. L'épisode dure un mois, et ne concerne que les 3 300 habitants

de cette bourgade (touristes compris). L'alerte est classée sans suite et ne connaît pas d'instruction particulière. **Idem en 2014**, l'affaire n'intéresse personne, les habitants et les élus locaux se retrouvent seuls à gérer la crise. Ils organisent un ramassage avec les bonnes volontés qui nettoient la plage avec leurs seaux et leurs râteliers... **2016**, à l'occasion de l'inauguration du Mémorial ACTe, le collectif est reçu par les conseillers de l'Elysée mais aucune suite n'est donnée.



Pour lutter contre l'échouage des sargasses, un barrage flottant a été installé à l'entrée du port par le Conseil départemental en 2017 mais son efficacité reste limitée !

En 2018, Capesterre essuie un échouement cataclysmique 116 000 m³ pour 1,5 km de côte. Cette fois-ci, d'autres communes de Guadeloupe sont touchées, Saint François, Petit Bourg... Le collectif lance une pétition, attaque l'Etat en référé d'urgence pour l'environnement mais est débouté, demande des comptes à la communauté de communes, intervient dans les médias et sur les réseaux sociaux... Le médecin de Capesterre,

vice-président de l'association, redoute les effets des gaz sur les poumons des habitants et sur la santé personnes âgées. Il est question de maladies respiratoires, de cancer. L'évacuation de la ville est demandée, par mesure de précaution.



En se décomposant, les sargasses, algues brunes marines, de la famille des fucacées, libèrent de l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniac, deux gaz neurotoxiques et de l'arsenic.

Chacun est persuadé qu'il va se passer quelque chose, qu'enfin les appels seront entendus. De commission interministérielle en commission parlementaire, un programme et des solutions seront sans nul doute arrêtés. Nicolas Hulot, alors ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie vient sur place et entend le réquisitoire du collectif. Malgré cet intérêt au plus haut niveau, force est de constater que le soufflé est vite retombé, que le dossier est toujours bloqué et que l'inertie administrative a gagné, une fois de plus.

L'action du collectif anti-sargasses

Pendant ce temps le collectif s'est constitué un réseau. A force de contacts et d'échanges, il a construit sa propre expertise, semi-empirique, semi-scientifique. Il compare l'efficacité des techniques utilisées pour lutter contre l'envahisseuse, expérimente des solutions de ramassage avec la municipalité et préconise des mesures. Des réunions sont organisées, des devis sont présentés à la préfecture et à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL). Les résultats sont maigres ; chaque fois qu'un accord est trouvé, il y a toujours un organisme d'Etat pour mettre son veto ou commander une nouvelle étude d'impact. *« 9 études d'impact en 10 ans avec des bureaux d'études différents pour étudier 1,5 km une plage et 150 m de port pour un montant avoisinant les 500 000€ ! Et tout ce qu'on a obtenu de concret c'est un tractopelle et une épandeuse ; quant au tractopelle, il ne peut même pas ramasser les sargasses sur la plage car il s'enlise. En 2018 la loi de finance a octroyé 11 millions d'euros pour solutionner le problème sur l'archipel Guadeloupe. Où sont-ils passés ? Pendant ce temps la mairie de Capesterre se ruine en dépensant entre 1M€ et 1,2 M€ pour nettoyer le site chaque année ; somme qu'elle pourrait affecter à revitaliser son économie qui est à genou à cause de cette pollution. On se bat depuis des années avec des gens qui ne veulent pas avancer »* dénonce Jérôme Hagege.

Aujourd'hui, le collectif continue à dresser l'inventaire des préjudices et à surveiller l'action et l'inaction des services publics. Dans sa ligne de mire le business de la sous-

traitance du ramassage des sargasses, le scandale de leur stockage sur deux mètres de haut alors que les sargasses devraient être étalées sur une épaisseur maximale de 10 cm dans une zone d'épandage à distance des terres cultivées, ce qui n'est pas non plus le cas. Selon une étude, il faudrait 5 ans pour remettre cette zone d'épandage en état.

Des capteurs chargés d'analyser le taux de particule d'hydrogène sulfuré sont installés par l'ARS à 2.5m de haut alors qu'il faudrait les placer à hauteur d'homme. Le collectif a recours à un huissier pour contester les données relevées.

Dans le cadre des municipales de 2020, le collectif a monté un dossier technique et financier rappelant les enjeux de la lutte contre les sargasses et les solutions préconisées. L'équipe municipale de Capesterre est consciente de l'urgence du problème et de la nécessité de revitaliser l'économie locale qui souffre du départ des commerçants et des touristes. <https://www.facebook.com/collectifcapesterre/photos/pcb.2626570114261237/2626565090928406>

Autre inquiétude, dans les bâtiments les tuyauteries se corrodent très vite, il faut les changer régulièrement de même que la climatisation sans jamais recevoir d'indemnisation.

Chaque jour, un membre de l'association prend une photo de l'avancée des sargasses. Régulièrement, des bulletins de surveillance sont diffusés.

Le collectif milite aussi pour un projet d'enrochement qui protégerait des sargasses et du cyclone quand la DEAL opte

pour le principe d'un barrage déviant de 1,2 km au coût exorbitant qu'il faudrait démonter en cas d'alerte cyclonique.

Après 10 ans de lutte, le collectif constate combien il est difficile de tenir sur la durée. Il se heurte à une presse qui ménage les intérêts du secteur touristique. En interne, il doit lutter contre le fatalisme ambiant et une forme de défiance. *« Pour beaucoup, l'invasion des sargasses est la volonté de Dieu et il faut laisser la nature faire ses affaires. Au départ, la population a été sensible à la cause et de nombreux bénévoles ont participé au nettoyage de la plage. Mais le combat s'est transformé en guerre d'usure, les relations avec les pouvoirs publics se sont tendues au fil des ans entraînant des frustrations et une démobilisation par lassitude. On est écouté par tout le monde et entendu par personne. A Capesterre, nous sommes les oubliés de la République, nous ne représentons aucune puissance électorale ! »* déplore Jérôme Hagège.

Fiche de présentation



Collectif anti sargasses

Grande cause : Lutte contre les sargasses, une algue brune envahissant les rivages de Marie-Galante (Guadeloupe)

Date de création : 2011

Adresse : <https://www.facebook.com/collectifcapesterre/>

Personne à contacter : Jérôme Hagege, président

Contact : j.hagege@wanadoo.fr

Particularité : confrontée à un problème environnemental, l'association aux ressources très limitées en appelle aux pouvoirs publics et dénonce les lourdeurs et lenteurs administratives

Nombre d'adhérents : 20

Décryptage

Le Collectif Anti Sargasses s'élève en contre-pouvoir d'une administration distante et lente. Malgré ses ressources

limitées, le collectif a acquis des compétences ou des connaissances spécifiques. Il interpelle les autorités, organise un suivi de l'invasion des sargasses et élabore des dossiers techniques et financiers pour défendre les solutions de proximité. (empowerment collaboratif)

Mais compte tenu de l'ampleur du problème, comment expliquer le faible nombre de ses adhérents. En dix ans d'existence et bien que le problème des sargasses soit récurrent, le collectif n'a pas vu augmenter le nombre de ses membres. Des causes sont avancées, le fatalisme, la frustration face au silence de l'administration.

La stratégie de l'association interroge. Le collectif s'est saisi de la question des sargasses dans l'urgence mais n'a pas défini d'organisation interne particulière – Son action est principalement dirigée vers les services de l'Etat qui font preuve d'un attentisme et d'une réserve en décalage avec la gravité de la situation. Mais, faute de ressources internes, ce rapport de force indispensable au demeurant, n'a pas pu être complété par d'autres actions, par exemple des formations dispensées en interne auprès des bénévoles et en externe auprès des différents publics dont les scolaires. Pour les mêmes raisons, l'association n'a pas non plus recours à l'aide des entreprises sous la forme de mécénat ou de parrainage. Par contre le collectif est souvent sollicité par les chercheurs qui étudient le problème des sargasses et leur impact sur la faune, la flore et le développement des territoires et qui peinent à obtenir des réponses de la part des pouvoirs publics

Enfin, au niveau sociétal, il est intéressant de souligner la résonance mondiale d'un phénomène somme toute très local : l'invasion des sargasses à Capesterre. Cette pollution qui a pour origine le réchauffement climatique et la déforestation

en Amazonie relie le collectif aux mouvements écologiques planétaires et aux questions d'écologie et de gouvernance dont "The caribbean geophysical and numerical research group"
<https://www.tcgng.com/blog/>

Marie-Georges Fayn

[\[1\]](#) Guadeloupe – Caraïbes